



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 189 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT les conclusions d'une étude commandée par le syndicat auprès de MCE Conseils, qui démontre que le niveau d'heures/soins en hébergement est nettement en dessous du taux établi par le ministère;

CONSIDÉRANT QUE le personnel au Centre de santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale se retrouve au bord de l'épuisement et que les problèmes de détresse psychologique sont croissants;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail ne cesse de s'alourdir;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'absentéisme est parmi le plus élevé dans les CSSS au Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette situation contribue grandement à la dévalorisation des individus en raison du sentiment du devoir non accompli;

CONSIDÉRANT QUE le personnel tente de faire de son mieux pour compenser les lacunes;

CONSIDÉRANT les effets néfastes sur les bénéficiaires en raison de l'incapacité à répondre adéquatement à leurs besoins essentiels;


CONSIDÉRANT la situation qui perdure depuis trop longtemps;

CONSIDÉRANT QUE les travaux assidus effectués durant la dernière année avec les dirigeants du CSSS et l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale n'ont pas permis de trouver les sommes nécessaires pour remédier à la situation;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons une intervention immédiate du ministre de la Santé et des Services sociaux, afin de trouver rapidement des solutions concernant cette réalité qui frappe à la fois le personnel et les bénéficiaires qui sont en droit de recevoir les services nécessaires à la dignité humaine tout en assurant l'intégrité du personnel.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Amir Khadir, député de Mercier

10 juin 2013
Date de signature de l'extrait